

Aïd : tous unis pour faire croire que les abattoirs provisoires seraient la solution !

écrit par Christine Tasin | 16 octobre 2013



Ils y mettent une sacrée bonne volonté ! 50 abattoirs provisoires en France, et, partout, journalistes, responsables politiques et musulmans qui font mine d'avoir inventé le fil à couper le beurre.

Le raisonnement est simple : avec les abattoirs provisoires on mettrait fin à l'abattage sauvage, aux égorgements dans les baignoires, l'humanité serait en marche vers plus de progrès...

Ils vont même, et c'est un comble, jusqu'à envoyer la police à Roubaix pour empêcher la livraison habituelle de moutons à égorger dans les parties communes des immeubles, comme cela de fait depuis des années, tout le monde fermant les yeux.

Extrait de l'article de La Voix du Nord, réservé aux lecteurs payants : Ce matin, une vingtaine de policiers venus dans quatre fourgons et des agents des services vétérinaires se sont déployés rue de l'Alma, dans le quartier du même nom à

Roubaix. Ils ont empêché la livraison de moutons destinés à être sacrifiés pour l'Aïd-el-Kebir. Les musulmans du quartier n'ont pas compris pourquoi cette pratique illégale mais organisée au vu et au su de tous depuis de nombreuses années n'était soudainement plus tolérée. Cependant, il n'y a pas eu d'incidents. Si, par cette opération coup de poing, la police voulait montrer la nécessité de disposer à Roubaix, durant les trois jours de l'Aïd-el-Kebir, d'un abattoir mobile, le but est atteint. *« On trouvera sans doute toujours quelques tarés qui voudront égorger le mouton eux-mêmes, en dehors de la légalité, mais les nouvelles générations vivent à l'occidentale, elles se satisferaient pleinement d'un abattoir mobile. »*

Pourquoi, cette année, serait-il impossible de faire comme avant ?

Elémentaire, mon cher Valls, c'est afin de justifier et mettre en avant la solution des « abattoirs provisoires, » qui installent à la face des citoyens la réalité de l'Aïd et l'obligent à la considérer comme normale, comme faisant partie de son quotidien, comme faisant partie de ses propres traditions.

On fait souffrir inutilement des animaux avec les encouragements de Ayrault ? Peu importe, en ces temps où un père de famille est condamné pour avoir donné une fessée à son fils de 9 ans et où une agricultrice est elle aussi condamnée pour avoir maltraité sa chèvre.

On impose à tous (et au porte-monnaie du contribuable) la vue d'un rite privé, dans un pays laïque ? Peu importe, dans un pays où Mélenchon éructe contre les processions rituelles annuelles du culte catholique qu'il veut faire interdire.

On impose à tous de devoir supporter des rites et traditions barbares, voiles des femmes et des fillettes, halal, Aïd, incitation au djihad ? Peu importe, dans un pays où l'on

poursuit en justice ceux qui critiquent l'islam.

Alors comment s'étonner du montage fait par BFM TV sur ce qui s'est passé à Belfort hier ?

<http://www.bfmtv.com/societe/belfort-un-abattoir-halal-provisoire-suscite-polemique-624820.htm>

l

Ils ont enregistré toute mon altercation avec quelques musulmans en entier, mais ont coupé le micro juste après mon affirmation « *oui j'ai la haine de l'islam* », de peur que mes arguments soient susceptibles de convaincre certains... Il est tellement plus simple de parler de « propos extrémistes », faisant ainsi le jeu de ceux qui voudraient bien voir interdite la critique de l'islam et appliqué le retour du délit de blasphème !

L'essentiel du reportage cherche en effet à légitimer l'Aïd et à faire croire qu'on agit pour le bien de tous.

Si demain je décide que l'anthropophagie est ma religion, sera-t-elle préservée ? M'aidera-t-on à emprisonner mes victimes en place publique afin d'éviter que je ne bouche les tuyaux de mon immeuble avec le sang de mes futures victimes, égorgées dans ma baignoire ?

La question n'est pas de savoir s'il faut éviter les abattages sauvages, la question est d'interdire tout abattage rituel, sauvage ou pas, dans notre pays.

La question est de dissuader quiconque de se rendre coupable d'abattage sans étourdissement, avec une amende de 45000 euros et de la prison, exactement de la peine même qui menace ceux qui sont poursuivis pour de simples paroles considérées comme de l'incitation à la haine ou à la discrimination envers personne en raison de sa religion, son origine etc.

Quand on veut, on peut. Nos gouvernants ne veulent pas. Nos medias sont complices.

Et bien tant pis pour eux, nous continuerons à informer et à lutter pour que l'islam, cette saloperie de système totalitaire, soit interdite dans notre pays. Parce que nos enfants valent bien ça.

Christine Tasin